

# Appel à projet Grand festival 16-24 mars 2019

---

## PRESENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Établissement public du Palais de la Porte Dorée met en œuvre pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive une programmation exceptionnelle durant la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme, l'antisémitisme et la haine LGBTI du 16 au 24 mars 2019.

Intitulée le Grand Festival, cette semaine est l'occasion pour l'Établissement de proposer à un large public des événements positifs et fédérateurs pour participer, s'informer, s'engager, se divertir, rire autour de cette thématique et rappeler que le rire et le divertissement sont souvent des mediums intéressants pour faire passer des messages.

Les objectifs de cette nouvelle édition sont notamment de réunir une grande diversité de publics en mettant l'accent sur les jeunes et d'investir tous les espaces du bâtiment en réinventant l'usage des lieux. Il s'agit également de tenter de mélanger des publics qui ne se rencontrent pas naturellement et de casser de cette façon des préjugés.

La programmation s'articule entre des activités d'ateliers la journée, de rencontres d'acteurs et des spectacles en soirée.

## PRESENTATION DE L'APPEL À PROJET

Cet appel à projet porte sur :

- Des activités artistiques à destination de groupes (scolaire ou autres) les mardi 19, mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 mars 2019 toute la journée.
- Des activités artistiques à destination des publics individuels et familiaux les samedi 23 et dimanche 24 mars toute l'après-midi.

La programmation s'est construite chaque soir de la semaine autour d'une discipline particulière, dont les ateliers pourront (sans obligation) s'en inspirer :

Mardi : soirée nouveaux médias pour comprendre comment les réseaux sociaux s'emparent des préjugés et les combattent

Mercredi : carte blanche autour du stand up pour jouer avec humour sur cette thématique

Jeudi : soirée débats sous forme de procès sur le thème du racisme

Vendredi : spectacles de danse pour aborder la question du corps

Les ateliers du week-end devront consister en une création collective ouverte en accès libre durant tout l'après-midi (14h-18h30).

Une attention particulière sera accordée aux projets d'ateliers autour de l'apprentissage du regard, de la déconstruction ou lectures d'images et de stéréotypes, de l'illustration contre le racisme ou l'antisémitisme, sur tous supports y compris les nouveaux modes de communication.

**Important :**

- Toutes les propositions devront s'inspirer des collections du Musée et/ou des ressources de la Médiathèque ou corpus d'images sélectionnés par le Musée
- Il est recommandé que les activités autour des thématiques de l'immigration ne soient pas en lien avec l'expérience personnelle des participants, qui ne seront pas nécessairement immigrés ou enfants d'immigrés eux-mêmes, et qui d'ailleurs n'ont pas tous connaissance de leur histoire familiale. Il faut que les ateliers proposés sollicitent la créativité et l'imagination de tous les participants.
- Chaque atelier en semaine devra être précédé d'une présentation ou intégrer une observation d'une vingtaine de minutes dans les collections (Musée et/ou Médiathèque), qui sera à la charge de l'intervenant. La rédaction de celle-ci sera fournie par l'équipe du service publics et mise en lien avec la proposition d'atelier.

Enfin, le Palais met à disposition toutes ses ressources via Internet, par la consultation en médiathèque et la visite des espaces d'exposition.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à vous adresser à : [publics@palais-portedoree.fr](mailto:publics@palais-portedoree.fr).

**Les propositions attendues doivent tenir compte des publics ciblés.**

### **Pour les ateliers en groupe (semaine) :**

Le public ciblé est plus particulièrement celui :

- du cycle 3 durant lequel l'éducation morale et civique aborde les questions liées au racisme
- du cycle 4 durant lequel il est question d'aborder les questions liées aux discriminations.

Pour en savoir plus : <http://eduscol.education.fr/>

Les ateliers doivent être conçus comme une séance unique de 2h ou de 2h30 (en fonction de l'âge ciblé).

La jauge de ses ateliers est de 15 participants par groupe.

Les propositions peuvent privilégier un travail collectif conçu avec l'ensemble de la classe et pouvant donner lieu à une exploitation en classe. Aussi, il est souhaitable que chaque proposition puisse être menée par une classe entière, divisée en deux demi-groupes.

Ces activités peuvent avoir lieu à 10h30-12h30/13h ou à 14h-16h/16h30. Ces horaires sont donnés à titre indicatif.

Enfin, ces ateliers se déroulent pendant le Grand Festival (19-22 mars 2019) en semaine.

Plusieurs ateliers seront proposés en simultané pour les publics scolaires.

Capacité d'accueil et contraintes techniques des salles :

Les ateliers pour les groupes accueillent 15 personnes maximum.

Les ateliers se déroulent dans les salles d'ateliers ou dans les espaces du Palais ouverts au public (Hall Marie Curie, Médiathèque, palier des collections du Musée, espaces des collections du Musée).

Seules les salles d'ateliers sont équipées d'un point d'eau.

Il y est impossible de faire le noir total.

### **Pour le public familial et individuels (week-end) :**

Il s'agit d'aborder de manière ludique les questions liées aux différences, à la diversité et se sensibiliser à la richesse de la société française par l'apport de l'immigration. Ces ateliers s'adressent à des tranches d'âges très larges et devront s'adapter au cadre familial (fratrie avec des enfants d'âges variés).

Les ateliers seront ouverts : c'est-à-dire sans contraintes d'inscription. L'intervenant devra gérer un corpus de 20 participants en simultané dans un espace ouvert, en concomitance avec une autre activité.

Les participants sont acteurs d'une œuvre collective (ex : fresque participative) qui s'intègre dans les thématiques du Grand Festival.

Ces activités ont lieu de 14h à 18h30.

Enfin, ces ateliers se déroulent pendant le Grand Festival (23-24 mars 2019) le week-end.

## CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

L'animation de ces ateliers fait l'objet d'un contrat de prestation entre le Palais et la structure ou l'artiste retenu(e).

Le montant forfaitaire de rémunération est le suivant :

-160€ (cent soixante euros) net pour un atelier du mardi au vendredi (groupe de 15 participants maximum) de 2h à 2h30.

-350€ (trois cent cinquante euros) net pour un atelier pour le public familial le week-end par demi-journée d'intervention (de 14h à 18h30).

Ce forfait comprend le temps de préparation, de présentation et d'animation.

Le contrat de prestation nécessite de la part de l'intervenant un n° SIRET ou un n° maison des artistes et la possibilité d'émettre des factures de prestation.

L'Établissement ne prend pas en charge l'assurance du matériel de l'intervenant.

**Les factures de droit d'auteur ne sont pas possibles dans ce cadre.**

Il est précisé que les frais d'hébergement, de déplacements et *per diem* éventuels ne sont pas pris en charge par le Palais.

Les fournitures et petits matériels seront pris en charge jusqu'à hauteur de 50€ (cinquante euros) par séance d'atelier.

Cet appel à contribution est susceptible d'être reconduit à l'avenir sur les mêmes thématiques proposées par le Palais et en dehors de l'opération du Grand Festival.

## Choix des prestataires

La sélection des projets s'effectuera au sein d'un comité de pilotage animé par l'Établissement.

**Les résultats seront donnés à partir du 15 décembre.** L'Établissement se réserve le droit de faire le choix de plusieurs prestataires répondant à l'appel à projet.

Critères de sélection :

- L'adaptation des activités à l'ensemble des tranches d'âge concernées (si les propositions ne concernent pas certaines tranches d'âges merci de le préciser) ;
- Le respect de la durée de 2h ou 2h30 maximum (pour les groupes);
- Le concept proposé et la durée d'activité par personne envisagée pour les ateliers individuels.
- La présentation d'un visuel de prototype pour toute création plastique ;
- La faisabilité du projet dans les conditions indiquées (durée, contraintes techniques) ;
- La faisabilité financière du projet ;
- L'adéquation du projet aux missions du Musée et aux objectifs de la Semaine d'éducation et actions contre le racisme et l'antisémitisme.

Les intervenants sélectionnés n'interviennent pas sur la totalité de la période, chacun se verra remettre un planning en fonction de leurs disponibilités.



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE DE L'HISTOIRE  
DE L'IMMIGRATION

## MODALITES DE REPONSE

Chaque structure ou artiste devra répondre à cet appel à contribution par le biais d'une **fiche réponse** jointe en annexe. Une fiche réponse par proposition d'atelier est requise. Ces fiches réponses peuvent être accompagnées de tous documents susceptibles d'illustrer les compétences et expériences antérieures.

**Les dossiers doivent nous parvenir au plus tard le 10 décembre 2018**

**Aucun dossier ne sera renvoyé.**

**Par courriel :** [publics@palais-portedoree.fr](mailto:publics@palais-portedoree.fr)

**Par courrier postal :**

Palais de la Porte Dorée

Musée national de l'histoire de l'immigration - Aquarium tropical

Service des publics

293 avenue Daumesnil

75012 Paris

# Appel à projet Grand Festival 2019 – Fiche réponse

## Personne référente

Civilité : M. / Mme (merci de rayer la mention inutile)

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone professionnel:

Mobile :

Adresse e-mail :

Type d'organisme :

Sigle :

Adresse :

Code postal :

VILLE :

## Présentation des intervenants

Merci de joindre :

1 curriculum vitae par intervenant

1 descriptif de la structure le cas échéant

1 sélection de 3 expériences similaires maximum.

## Présentation de l'atelier proposé (1 fiche / atelier)

Intitulé de l'activité :

Déroulé :

Merci de détailler votre proposition. Minimum 10 lignes maximum 2 pages

Objectifs de l'atelier :

Public ciblé

- Scolaire (préciser le niveau)
- Familial (préciser à partir de quel âge)

Liste de matériel :

Merci de donner une liste de matériel la plus exhaustive possible.

## MODALITES DE REPONSE

Chaque structure ou artiste devra répondre à cet appel à contribution via cette fiche réponse. Une fiche réponse par proposition d'atelier est requise. Chaque structure peut faire plusieurs propositions d'ateliers sur des thématiques différentes.

Les dossiers doivent nous parvenir au plus tard pour le 10 décembre 2018.

Aucun dossier ne sera renvoyé.

Par courriel : [publics@palais-portedoree.fr](mailto:publics@palais-portedoree.fr)

Par courrier postal :

Palais de la Porte Dorée

Musée de l'histoire de l'immigration

Aquarium tropical

Service des publics

293 avenue Daumesnil - 75012 Paris